

Collège Lionel-Groulx Examen d'une réussite

Yvon Crevier

Number 102, Fall 2004

Les enseignements de l'école

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15699ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Crevier, Y. (2004). Collège Lionel-Groulx : examen d'une réussite. *Continuité*, (102), 41-42.

Collège Lionel-Groulx

EXAMEN D'UNE RÉUSSITE

La conservation et la restauration du patrimoine scolaire relèvent du défi. Ces projets de longue haleine dépendent de la qualité initiale du bâtiment et du souci institutionnel d'en assurer la réalisation. Certains établissements donnent l'exemple, tel le Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse.

par Yvon Crevier

La construction d'un bâtiment scolaire répond à des besoins démographiques. Au Québec, la population scolaire jeune (primaire et secondaire) est en décroissance de 10 000 élèves par année depuis 5 ans et continuera à diminuer au cours des 15 prochaines années, selon les prévisions du ministère de l'Éducation. Par contre, elle évolue différemment dans chaque région suivant les phénomènes d'étalement ou d'éparpillement de la population. Les réseaux collégial et universitaire subiront les effets de cette baisse dans quelques années.

Cette situation a une influence sur la vision à long terme des décideurs et sur le recyclage des édifices scolaires. On vend des bâtisses dans une région, on en construit dans une autre. Un récent projet pilote de partenariat public-privé envisagé pour la construction d'une école à Blainville prévoit déjà un changement de fonction après une période d'exploitation d'environ 15 ans.

Vue d'ensemble de la façade ouest du Collège Lionel-Groulx, dite du Séminaire.

Photo: Fondation Charles-Joseph Ducharme

On est en droit de se demander si l'absence de pérennité de l'affectation du bâtiment à des fins scolaires aura une influence sur la conservation et la qualité de la construction. En sommes-nous arrivés au bâtiment jetable? Quel est l'intérêt, dans cette situation, de concevoir des bâtiments qui résisteront au temps pour devenir des éléments précieux du patrimoine architectural public?

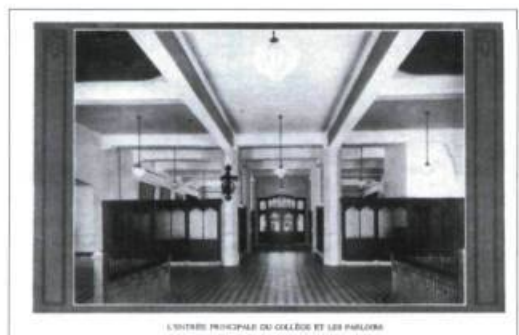
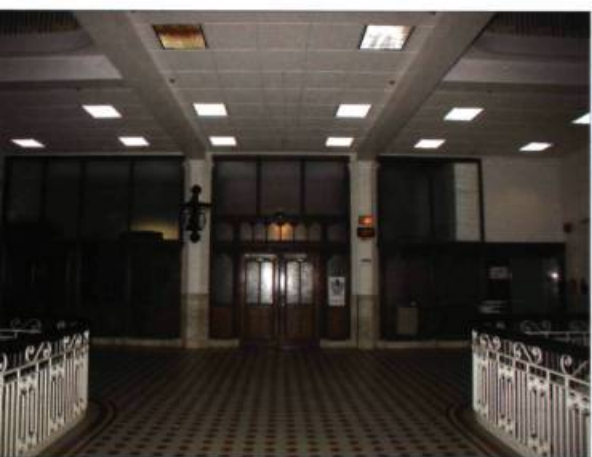
LA QUALITÉ, GAGE DE DURABILITÉ

Cette réalité tranche avec celle du XIX^e siècle. Dans *Le petit séminaire de Sainte-Thérèse*, l'abbé Dubois relate que l'abbé Lévesque de Saint-Sulpice, lors de son sermon du 24 juin 1882 pour la bénédiction de la première pierre du Séminaire de Sainte-Thérèse (devenu le Collège Lionel-Groulx en 1967), a fait ressortir les valeurs associées à cette construction sous la forme de deux souhaits: que le nouveau bâtiment soit un monument de famille pour



La façade originale du Séminaire de Sainte-Thérèse en 1883. On notera que des ailes ont été ajoutées à chaque extrémité selon les plans de l'architecte montréalais Joseph Sawyer.

Ill.: tirée du livre *Le petit séminaire de Sainte-Thérèse* de l'abbé Émile Dubois, publié en 1925



L'ENTRÉE PRINCIPALE DU COLLÈGE ET LES PARLOIRS

Les parloirs après et avant rénovation.

Photo récente : Fondation Charles-Joseph Ducharme

Photo ancienne : tirée du livre *Le petit séminaire de Sainte-Thérèse* de l'abbé Émile Dubois

ses traditions, ses souvenirs et ses coutumes, mais aussi un monument national.

Il aura fallu attendre presque 100 ans avant que le ministère des Affaires culturelles (MAC) ne reconnaisse le Collège comme bien culturel. En 1979, il a classé la partie centrale, datant de 1883, ainsi que le petit oratoire construit en 1888 en signe de gratitude à saint Joseph.

À l'origine, la qualité de la construction et une vision à long terme ont orienté les travaux des architectes Poitras et Roy (utilisation du béton, protection incendie, finis de qualité supérieure, etc.), donnant naissance à un bâtiment capable de résister au temps. Concernant le choix des matériaux, l'abbé Dubois rappelle une phrase d'un membre du conseil au directeur de l'époque, M. Nantel : « Si vous reculez pour quelques centaines de piastres, plus tard vous le regretterez et l'on sera en droit de vous adresser des reproches. » La qualité initiale assure la

durabilité de la construction ; l'exemple est concret et on n'a aucun reproche à faire. Il n'en reste pas moins que le maintien en état de ce solide édifice devait se faire en continu, ce dont se sont préoccupées les institutions religieuses. La bâtisse était donc en bon état lorsqu'elle fut cédée au gouvernement en 1966-1967.

Ce souci a réussi à revivre au début des années 1980 en prévision du centenaire de l'institution. La Fondation Charles-Joseph Ducharme, du nom du fondateur de l'établissement, le perpétue aujourd'hui. Depuis, l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment (la maçonnerie en pierre à bosses, la fenestration, la toiture d'ardoise, les vitraux ogivaux, etc.) et plusieurs des éléments de décoration intérieure ont été restaurés.

Pour réaliser ces travaux, il fallait d'abord un souci institutionnel pour le patrimoine architectural, puis des budgets qui en tiennent compte. Ces deux conditions ont été respectées, comme le prouve la restauration des fenêtres et la réutilisation judicieuse des parloirs, effectuées entre 1980 et 1990.

DES FENÊTRES DIGNES DES ORIGINALES

La restauration des fenêtres a nécessité de nombreuses recherches et discussions. Il a fallu convaincre les représentants du Collège, et même présenter le projet à un comité d'appel des Affaires culturelles pour obtenir l'autorisation d'effectuer les travaux. Les spécialistes s'affrontaient, les représentants du Ministère exigeant de restaurer le bâtiment avec des matériaux et des finis tels qu'existants, ceux du Collège privilégiant une approche plus contemporaine avec une recomposition authentique.

Les fenêtres en place n'étaient pas originales : un premier remplacement avait eu lieu dans les années 1930 alors que des fenêtres à guillottes en bois teintées en blanc avaient été installées. Lors de recherches bibliographiques, les représentants du Collège avaient constaté que les fenêtres d'origine étaient à vantaux français et que leurs meneaux vertical et transversal, plus volumineux, représentaient un crucifix. Leur objectif était de réaliser des fenêtres ayant le caractère d'origine, mais le MAC désirait garder les caractéristiques des fenêtres en place et conserver le bois comme matériau. Après plusieurs démarches, le projet a pu aller

de l'avant avec la réintégration moderne de fenêtres respectant le caractère d'origine, en métal anodisé dans les tons de bronze moyen. Le résultat est impressionnant : la bâtisse a retrouvé son cachet d'origine et respecte le caractère patrimonial.

DES PARLOIRS PLUS INTIMES

Les parloirs de l'ancien Séminaire, installés dans le hall d'entrée, étaient construits de murs en panneaux de chêne joliment décorés de boiseries en châtaignier et de vitres dont la partie supérieure n'était pas fermée. Cette condition rendait les locaux inutilisables pour des fonctions autres qu'une exposition, sans compter que le hall ouvrait directement sur l'escalier central.

Les travaux de réaménagement ont consisté à fermer la partie du haut et à isoler les parloirs à l'aide de portes. On a utilisé des montants de chêne pour faire des cadres pleine hauteur en suivant la même distribution que les panneaux du bas, puis on y a installé des vitres claires pour conserver le cachet des lieux. Un ensemble de portes d'origine récupéré sur un autre étage a été adapté à l'ouverture du corridor et les vernis ont été complètement refaits.

L'ensemble est surprenant de réalité et peut se confondre avec l'original. La preuve : quelques années plus tard, alors qu'il fallait installer un réseau informatique dans ces locaux (un véritable dilemme architectural et esthétique pour l'intégration des fils), la communauté collégiale a dénoncé les travaux consistant à percer les boiseries du haut des murs comme une détérioration des boiseries d'époque. Il a fallu démontrer, preuves à l'appui, que cette partie ajoutée quelques années plus tôt n'était pas d'origine. La tempête soulevée était flatteuse...

Les réalisations dont se pare aujourd'hui le Collège Lionel-Groulx constituent une forme de reconnaissance silencieuse de la qualité du travail des artisans, du souci patrimonial dont a fait preuve l'institution et de la pertinence de privilégier la durabilité dans nos bâtiments publics. Reste à espérer qu'elles fassent école...

■
Yvon Crevier est administrateur agréé et a été coordonnateur et directeur des ressources matérielles au Collège Lionel-Groulx de 1982 à 2000.